



Stéphane JABUT

Urgence écologique

S'il est un point qui n'a pas été traité pendant le mandat qui s'achève c'est bien l'urgence écologique et climatique. L'agitation d'élus sortants, depuis l'approche des élections, autour de quelques arbres ne cache pas l'inaction des mêmes pendant tout leur mandat. J'attire votre attention sur le fait que les listes en présence pour ce second tour représentent toutes la majorité municipale actuelle, et ont pour têtes de liste, soit le maire, soit d'anciens maires-adjoints.

La seule liste d'alternative est la nôtre. Contrairement à ce que disent les élus sortants, les municipalités précédentes ont eu un souci tout particulier pour le développement durable. Un sujet qu'il convient d'amplifier mais qui était à l'œuvre dans le passé. Vous trouverez les informations utiles sur notre site www.reussir-ensemble-dammartin.fr. Consultez par exemple l'article sur le Parc de la Corbie.

Une ressourcerie ?

L'épisode des encombrants à la mi-mai ne pose pas seulement la question de la communication municipale. Il pose aussi celle du recyclage et de la seconde vie des objets.

Beaucoup de communes ont déjà mis en place des ressourceries. Ce sont des lieux où les objets peuvent retrouver une seconde vie, être réparés pour durer plus longtemps ou être recyclés. Si cela ne concerne pas tous les encombrants, une partie au moins peut sortir du circuit de la déchetterie ou de la destruction. Ainsi, ce qui serait devenu un déchet redevient utile, participe à l'économie et à la solidarité locale en créant un marché de l'occasion. Nous étudierons sa mise en place avec vous, avec le Sigidurs, et la Communauté d'agglomération.



Dans notre projet 2020 - 2026, que nous avons distribué dans les boîtes aux lettres avant le premier tour des élections municipales, l'urgence écologique est présentée comme transversale à tous les projets de la ville. La crise sanitaire renforce cette urgence.

Turner la page d'un mandat peu écologique

À cet égard le mandat qui s'achève n'a pas été exemplaire ni sur l'énergie (aucun investissement pour les énergies renouvelables et pour l'isolation des bâtiments publics n'a été fait), ni sur le parc automobile (plus un seul véhicule hybride ou électrique), ni sur l'urbanisme (densification chaotique du centre-ville sans équipements d'accompagnement), ni sur les pistes cyclables (suppression d'un tronçon sur l'avenue du Maréchal Leclerc), ni sur la valorisation des espaces naturels, laissés en friche. Le compostage lui-même a été abandonné.

Si l'ancien maire-adjoint à l'environnement, délégué au Sigidurs, présente à ces élections une liste qui se veut "verte", il masque son inaction et l'absence de politique environnementale du mandat. Il ne faut pas se laisser tromper.

Une action en partenariat et citoyenne

On n'invente pas les politiques écologiques seul dans son coin. C'est un travail collectif, à mener en partenariat avec les acteurs officiels et citoyens du domaine. C'est pourquoi, nous avons adhéré au Pacte pour la transition, rédigé par les 60 organisations non gouvernementales dont les logos sont ci-dessous.

Si vous nous faites confiance, ce seront 25 mesures de ce Pacte qui seront directement visées pour notre ville. De plus, la mise en œuvre du Pacte se fera en étroite collaboration avec vous. Sur ces sujets nous engagerons dès le dernier trimestre de l'année une vaste consultation et des ateliers participatifs. C'est ensemble que nous amplifierons le développement durable de notre ville.

Où s'informer sur notre projet et nos engagements écologiques ?

Outre notre projet 2020 - 2026, vous trouverez des détails sur notre démarche environnementale sur notre site de campagne à l'adresse ci-dessous.

www.reussir-ensemble-dammartin.fr





Faire un nouveau P.L.U

Le P.L.U est le Plan Local d'Urbanisme. C'est le document qui définit ce qui est urbanisable et dans quelles conditions, ce qui est naturel, ce qui est protégé.

Le P.L.U s'accompagne d'études et de règles concernant le développement durable.

Le P.L.U actuel doit être revu. Nous nous engageons à en faire un moment de débats avec vous, de rencontres de quartiers, de groupes de travail pour élaborer en commun un document qui orientera l'évolution de la ville pour les 20 prochaines années.

Ce nouveau P.L.U sera l'occasion de renforcer les zones de préservation de la biodiversité ainsi que le patrimoine naturel, forestier et agricole de la ville.

Les liaisons douces et pistes cyclables du P.A.D.D en cours (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) n'ont pas été continuées - et celles existantes n'ont pas été entretenues, des tronçons supprimés - par l'actuelle municipalité. Il conviendra de les terminer et, à la lumière de la crise en cours, augmenter et diversifier l'offre de transports et de déplacements.

Toutes ces questions seront élaborées dans le cadre d'une grande démarche participative dès le dernier trimestre.



Un domaine public propre et entretenu

La mise à niveau de l'éclairage public n'a pas été continuée pendant ce mandat. Il en a été de même pour le plan pluriannuel d'investissement dans la voirie.

Deux gros efforts de rattrapage seront à faire tout en maîtrisant la dette. Pour l'éclairage avec des systèmes intelligents et des LED, des zones de protection de faune avec un éclairage nocturne adapté entre 0 H et 5 H.

Pour la voirie un plan de réfections avec des gestions de chantiers propres, du recyclage et la réduction des nuisances.



Municipales : on vote le dimanche 28 juin

Lors du premier tour le 15 mars ce sont 62 % des votes exprimés qui ont marqué la défiance des Dammartinois envers le maire sortant, Michel Dutruge.

La seule liste qui ne vient pas de cette majorité, c'est la nôtre. Au cours du mandat les démissions et les dissensions ont fragilisé la municipalité. Ce sont 3 listes issues de cette majorité qui se sont constituées au premier tour. Toutes ces listes sont responsables du bilan de cette mandature : elles ont toutes pour tête de liste un maire-adjoint sortant.

Le 28 juin le seul vote utile pour changer de majorité c'est notre liste.

Procurations

Le vote par procuration est possible lors de ce second tour. Vous pouvez donner vos instructions de vote à un autre électeur de la commune. Il n'est pas nécessaire qu'il vote dans le même bureau que vous.

Les formalités se font à la Gendarmerie ou en ligne. Vous avez les informations sur notre site internet.

Une charte écoresponsable pour les associations ?

Les gestes du quotidien participent aussi à notre implication écologique personnelle.

Les associations, dans leurs multiples activités, ont un rôle à jouer. Il s'agit alors de consommer local dans les rencontres amicales, d'éviter les produits jetables dans les différentes pratiques, de développer une communication non agressive pour l'environnement et le cadre de vie, d'avoir des pratiques - y compris artistiques - qui favorisent le durable et le recyclable.

Les prochaines années sont importantes pour aller vers des gestes plus écologiques.

Nous nous engageons pour une municipalité qui accompagne vers les bonnes pratiques et soutient la transition écoresponsable des associations.

Conseil municipal

La loi prévoit une réunion du Conseil municipal sur demande de 20 % des élus. Cette demande a été faite par les élus du groupe Agir ensemble pour notre ville, et un Conseil municipal aurait dû avoir lieu le vendredi 29 mai au plus tard.

Le maire doit aussi communiquer toutes ses décisions aux élus pendant l'état d'urgence sanitaire.

À Dammartin-en-Goële, ni l'un ni l'autre, malgré les sollicitations. Ici opacité et mise entre parenthèses de la démocratie vont de pair. Ce n'est pas à leur honneur. Les élus ont saisi le Sous-préfet.



Je soutiens la liste

«Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële»

J'accepte de rejoindre le comité de soutien et j'autorise la publication de mon nom

Je soutiens financièrement la campagne de la liste «Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële» *



* Chèque à l'ordre de «Jean-Louis Blanchard, mandataire financier de Stéphane Jabut». Un reçu officiel vous sera délivré, il servira de justificatif pour l'administration fiscale. Les sommes versées dans le cadre du financement d'une campagne électorale ouvrent droit à une déduction fiscale, à hauteur de 66 % de la somme versée, sur l'impôt sur les revenus

Prénom Nom Téléphone

Adresse

Courriel @

Signature

A retourner à : Réussir Ensemble Dammartin-en-Goële - 3 C, rue Abel Chenevat - 77230 Dammartin-en-Goële

Site internet : www.reussir-ensemble-dammartin.fr • Courriel : contact@reussir-ensemble-dammartin.fr